ICANN84 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : ALAC et SSAC
Dimanche 26 octobre 2025 – 13h15 à 14h30 IST

MICHELLE DESMYTER

Cette séance va commencer. Veuillez lancer l'enregistrement. L'enregistrement est lancé. Merci. Bonjour et bienvenue à toutes et à tous à cette session conjointe entre l'ALAC et la SSAC. Je suis Michelle DeSmyter, Je serai la responsable de la participation à distance pour cette séance.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et régie par les normes de comportement attendus de l'ICANN, ainsi que la politique anti-harcèlement de l'ICANN. Lors de cette séance, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans la boîte questions réponses Zoom. L'interprétation lors de cette séance sera garantie en anglais, français et en espagnol. Si vous souhaitez vous exprimer lors de cette séance, veuillez lever votre main dans Zoom.

Lorsqu'on appellera votre nom, les participants à distance pourront activer leur micro. Les participants sur place utiliseront un micro physique pour parler. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez vous exprimer, si vous vous exprimez dans une autre langue que l'anglais et veuillez-vous exprimer à un rythme raisonnable. Je vais

maintenant donner la parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC et Ram Mohan président du SSAC.

JONATHAN ZUCK

Merci beaucoup encore une fois à tous les membres du SSAC de nous rejoindre ici au milieu de l'après-midi avec le NCSG qui nous aident à établir des liens. Alors, nous avons beaucoup d'intérêts complémentaires. Et, il s'agit de trouver des synergies, de savoir comment nous entraider. C'est notre objectif je pense.

Et, on va le faire aussi, notamment lors des discussions intersectionnelles, afin de pouvoir continuer à progresser et à avancer. Mais, bien sûr, on a toujours hâte d'entendre des informations sur ce que vous faites et sur ce que l'on peut faire pour vous aider, pour continuer à progresser au sein de la communauté de l'ICANN et de la communauté des utilisateurs finaux. Donc, on a vraiment hâte de parler des points à l'ordre du jour. Ram Bienvenue.

RAM MOHAN

Merci beaucoup Jonathan. Bon, c'est vraiment le partenariat originel n'est-ce pas? Voilà, nous sommes très heureux d'être ici avec vous. On a vraiment été encouragés par votre accueil permanent au sein de votre communauté et il y a toujours une intégration. Et, je pense que c'est un très bon exemple de la façon dont tout ceci peut très bien fonctionner.

Aujourd'hui, certaines parties de notre session seront consacrées à des présentations. D'autres parties seront plutôt consacrées à une

discussion entre nous, afin de voir ce qu'on peut faire pour vraiment améliorer notre écosystème et pour renforcer notre compréhension, notre formation et aussi renforcer l'écosystème de sécurité qui nous entoure. Ce sont certains de nos objectifs partagés. Nous sommes très heureux d'être ici pour en parler aujourd'hui.

Aujourd'hui, on voulait notamment consacrer un peu de notre temps à une discussion portant sur un rapport qu'on vient de publier, le SAC132, qui est un rapport sur les logiciels libres et à code source ouvert et à leur nature indélébile en tant que infrastructures critiques dans ce système dans lequel nous sommes impliqués. L'Un des coprésidents de ce groupe de travail, Maarten, est avec nous ici, à ma gauche, et c'est lui qui vous en parlera un peu plus.

Et, je voudrais aussi vous aider à comprendre quels sont les autres axes de travail sur lesquels se penche le SSAC, à la fois pour vous informer, mais aussi pour vous consulter et vous demander si vous avez quoi que ce soit à contribuer à notre travail.

Certains des points sur lesquels on travaille n'en sont encore qu'à leurs balbutiements, et donc je pense que c'est vraiment la meilleure occasion ici pour vous, pour nous aider à façonner tout ceci. Suzanne est là également avec nous. Elle est l'une de nos représentantes au sein du groupe intercommunautaire de la révision des révisions. Elle est là-bas au fond. Et, donc j'attends avec impatience qu'on passe aussi à cette partie-là de notre

discussion. L'une des coprésidentes de ce groupe intercommunautaire est également avec nous, Avri. Sur ce, je voudrais vous donner la parole. Maarten. Ou, peut-être pas.

JONATHAN ZUCK Oui, je voudrais juste dire que dans le cadre de cette réunion, si on a parfois l'impression de ne pas bien nous entendre, peut-être que c'est le niveau de son des micros. Bon, je ne sais pas aussi si vous pensez être proche du micro en fait, rapprochez-vous-en encore plus. Voilà, soyez intime avec votre micro parce qu'on nous dit tout le temps en fait de nous rapprocher des micros. Donc voilà, je me disais que j'allais vous le dire dès le départ.

RAM MOHAN Oui, et bien sûr aussi, n'hésitez pas à prendre les casques si vous voulez entendre mieux encore. Maarten, vous avez la parole!

MAARTEN AERTSEN Merci Ram. Merci Jonathan. Merci à l'ALAC de nous donner cette occasion de vous présenter notre dernier rapport. Je suis Maarten Aertsen, je suis le co-président de ce groupe de travail qui a travaillé donc sur cette recherche. Diapo suivante s'il vous plaît.

En général, le SSAC rédige des rapports assez techniques. Vous pourrez revenir en arrière. Voilà. Alors, il ne s'agit là pas d'un rapport technique, justement. Le conseil de l'ICANN n'est pas le public cible pour ce rapport. Le public cible, c'est la communauté de l'Internet et, outre la communauté de l'Internet, les législateurs

et décideurs et décideuses politiques à travers le monde. Et c'est la raison pour laquelle on a besoin de vous. Parce que pour que ce document fasse la différence. Et, bien, il doit pouvoir atteindre les bonnes personnes au niveau local. Et, donc, on parle ici des législateurs, des décideurs politiques dans vos pays respectifs.

Et je vous le dis directement, car on sait que, très souvent, on aime parler de sujets sur lesquels on peut coopérer dans cette réunion. Donc, nous avons mené une recherche, mais bien sûr, une recherche menée, isolée ne va nulle part. On va donc vous parler des logiciels et pourquoi vous parle-t-on de logiciel aujourd'hui? Et bien parce que les logiciels font l'objet de plus en plus de réglementations à travers le monde. Parfois, c'est la production de logiciels, parfois c'est l'utilisation dans les infrastructures critiques de ces logiciels qui est réglementée.

Aussi, nous nous sommes dit que nous allions tenter de savoir quels étaient les logiciels qui étaient le plus utilisés dans ce système de nom de domaine que nous chérissons tous tant, et si on veut résumer ce rapport en une phrase, et bien nous pouvons dire que le DNS est construit et repose sur des logiciels libres et à code source ouvert. Alors, je ne dis pas que c'est une bonne chose ou que c'est mieux qu'autre chose. Ce n'est qu'un constat concernant la façon dont notre infrastructure, cette infrastructure aujourd'hui, est construite. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Alors, ces logiciels à code source ouvert et libre, qu'est-ce que ça veut dire? Et, bien, il s'agit d'une licence logicielle qui permet

quatre libertés, comme on les appelle. Donc, il ne s'agit pas ici de prix, il s'agit plutôt de liberté. Et, ces libertés sont les suivantes. On peut utiliser ce logiciel pour n'importe quel but. On peut l'étudier, étudier le code source. On peut le partager avec n'importe qui et on peut le changer également. Donc, voilà, les quatre libertés qui ensemble représentent un écosystème complètement différent pour l'élaboration de logiciels, mais aussi pour la maintenance de ces logiciels.

Et, cela s'oppose à leur opposé, c'est à dire les logiciels exclusifs. Alors nous, nous avons choisi de les appeler les FOSS, donc les logiciels libres et à code source ouvert, car cela convient à tout le monde. Mais, peut-être que vous les connaissez sous le nom de logiciel open source à code à code source ouvert, c'est très bien aussi. Diapo suivante.

Alors, pourquoi parlons-nous du type de logiciel que les gens utilisent? Et, bien, si vous commencez à réglementer, réguler l'espace des logiciels ou plutôt leur infrastructure critique, peut-être pourriez-vous penser de manière un peu plus traditionnelle et envisager la chaîne d'approvisionnement et vous dire que si vous voulez imposer des exigences, et bien cela va vous donner un levier politique, car cela va s'accompagner d'obligations contractuelles, etc.

Tandis que pour les FOSS, les logiciels libres et à code source ouvert, il n'y a très souvent pas d'obligation contractuelle entre le développeur de ce logiciel et l'utilisateur de ce logiciel aussi. Toute

personne qui en a la volonté peut écrire du code pour les opérateurs de TLD et l'utiliser sans devoir payer quoi que ce soit, sans qu'il n'y ait, sans avoir de liens ou sans avoir d'obligations vis à vis de cela.

Et ça, ce n'est qu'un exemple, mais c'est la raison pour laquelle les FOSS sont très populaires dans la chaîne d'approvisionnement, parce qu'on ne peut pas imposer d'obligations contractuelles quand il n'y a pas de chaîne de contrat, quand il n'y a pas de contrat. On ne peut pas tenir quelqu'un pour responsable lorsque la personne qui a rédigé du code n'est en fait pas le fournisseur, le vendeur. Donc, c'est un modèle différent qui s'applique à cet écosystème-là de logiciels.

Penchons-nous maintenant sur la fréquence de l'utilisation de ces FOSS dont on dit qu'ils sont partout. Passons maintenant en revue certaines des données de ce rapport. Diapo suivante, s'il vous plaît. Si on se penche sur le système des serveurs racine. Nous nous sommes penchés sur les informations publiées par les opérateurs des serveurs racine et les logiciels qu'ils utilisent. Et vous voyez que neuf opérateurs de serveur racine sur douze utilisent exclusivement des FOSS, des logiciels libres et à code source ouvert.

Parfois, ils utilisent des logiciels à licence exclusive, mais parfois ils utilisent les FOSS comme solution de secours et pour permettre plus de diversité. Donc, pour se targuer du fait qu'ils ne sont pas aussi conservateurs que d'autres. Donc, voilà, ça c'est un certain

pourcentage, n'est-ce pas? Diapo suivante, s'il vous plaît. Diapo suivante. Merci.

Alors, si on se penche au niveau inférieur pour les TLD, pour vos pays par exemple, on se pencher sur les fournisseurs d'infrastructure qui fournissent des services aux pays individuels pour les gTLD. Et, on s'est rendu compte que neuf des plus grands fournisseurs de TLD sur dix se servent de FOSS pour leurs services d'hébergement. Si on se penche sur les ccTLD et les pays. Donc, il s'agit de 20 sur 25 fournisseurs qui utilisent des FOSS. Et, si on oublie les IDN pendant une seconde, il s'agit en fait de 23 fournisseurs sur 25 qui utilisent les FOSS.

Donc, toutes ces entités sont bien sûr libres de faire ce qu'elles veulent. N'est-ce pas? Il n'y a personne qui leur dise qu'ils devraient faire comme ceci ou comme cela. Non, c'est le logiciel qu'ils choisissent d'utiliser pour fournir une infrastructure stable. Alors, quelques exemples. Nominet pour .uk, .cn pour la Chine se sert de logiciels FOSS, etc. Je pourrais continuer, la liste est longue. Diapo suivante s'il vous plaît.

JONATHAN ZUCK

Rapide question. Le fait que certains utilisent des logiciels commerciaux plutôt à licence exclusive, est-ce que ça veut dire qu'il y a des produits équivalents à ces produits open source, ou est-ce qu'il y a des différences par rapport à leurs capacités par exemple? Pourquoi y a-t-il une minorité qui n'utilise que des

logiciels à licence exclusive. Pourquoi d'autres utilisent ces outils-là?

MAARTEN AERTSEN Oui, effectivement, il y a des différences.

JONATHAN ZUCK Oui, j'imagine qu'il doit y en avoir.

MAARTEN AERTSEN Exactement. En fonction du type de logiciels, les logiciels sont vendus ou pas. Donc, il y a des opérateurs d'infrastructures critiques qui ont la capacité de construire un équivalent à licence exclusive qui est alors à eux et qui ne le vendent pas. Mais, ils ont bien sûr toujours la possibilité de vendre des serveurs de noms à licence exclusive. Mais, en fait, si on se penche sur la réalité, on se rend compte qu'en fait, ce sont plutôt les logiciels FOSS qui sont utilisés.

Alors, passons maintenant à d'autres données que nous avons encore compilées. Diapo suivante. Dans le système des opérateurs de registres, les registres étant les bases de données où sont listés, énumérés les noms de domaines, afin qu'ils soient ensuite publiés dans le DNS. ICI, il y a deux modèles. Le modèle qui repose entièrement sur les logiciels FOSS. Dans ce modèle, l'opérateur de registre utilise le FOSS du début à la fin. Par exemple, le logiciel FRED, donc ccTLD de la République tchèque. Il est utilisé par douze TLD de pays, ce qui signifie donc que le logiciel FOSS est très… tout

à fait viable ici. Et on a le deuxième modèle qui est celui majoritairement utilisé par les opérateurs de registre avec des licences exclusives.

Mais en fait, si on leur pose la question, on se rend compte que le logiciel, et bien ils l'ont construit eux même, et ces logiciels à licence exclusive ne sont pas construits de rien. Ils sont basés sur une fondation en fait, qui provient, qui découle des FOSS. Donc parfois, il s'agit d'intégrer des éléments ou d'ajuster des éléments à leurs propres opérations.

Et, comme pour tous les grands opérateurs de registres qu'on a interrogés, ils utilisent différents éléments des logiciels FOSS, par exemple des librairies, des bases de données de nom de domaine, etc. Et donc, encore une fois, ici, beaucoup de FOSS sont utilisées. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Les résolveurs, c'est le côté requêtes du DNS. Il y a donc beaucoup de maths à faire. Nous ne l'avons pas fait, mais il y a une présence considérable dans l'écosystème des résolveurs. Donc, 80 % des utilisateurs dans le monde utilise donc ces résolveurs locaux. Il y a un marché pour cela. Mais, quand on se penche sur les produits en vente, on s'aperçoit que le cœur de ces produits sont basés sur les FOSS de façon prédominante.

Sur les plateformes cloud, les principaux qui montent en échelle reposent sur FOSS. Maintenant, les résolveurs publics reposent sur FOSS pour certains. Et, une étude nous a dit qu'il y en a qui ont un

cœur, donc exclusif, mais donc qu'ils sont entourés de structures FOSS.

Donc, pour résumer, FOSS, c'est le fondement de l'infrastructure critique du DNS. Donc, c'est la norme pour neuf sur douze et les licences exclusives constituent l'exception. Donc, nous avons des documents qui sont très spécifiques. Donc, les FOSS sont élaborées par des bénévoles et souvent par de petites organisations. Et, tout cela est distribué de façon libre. Diapo suivante.

Donc, pourquoi faire tout cela? Et, bien, il se trouve que les réglementations traditionnelles ne sont pas toujours adaptées. Si l'on suit donc cette réflexion sur la chaîne d'approvisionnement, il y a plusieurs choses à faire. Il y a donc des structures à établir. Il y a les responsabilités pour les défaillances, mais tout cela remonte en général aux développeurs. Ça ne fonctionne pas toujours parce que parfois, il n'y a pas de fournisseur.

Ce qui serait une conclusion erronée, ce serait de dire qu'il n'y a pas de contrat du tout. Donc pour l'open source, c'est que si on utilise et qu'on télécharge un logiciel, il n'y a pas de soutien qui est fourni. Si vous souhaitez un support technique, il faut l'acquérir séparément.

Si vous continuez à réfléchir avec le raisonnement, donc chaîne d'approvisionnement dans un pays, dans une région, il faut qu'il y ait des responsables, que le logiciel soit sécurisé. Si vous pensez comme cela, il faut savoir qu'il y a donc un risque juridique où les enjeux sont élevés. Et, donc, il va falloir peut-être passer à un

logiciel exclusif. Et, là, il y a donc beaucoup de conditions. Donc, le logiciel dont tout le monde dépend devient moins sécurisé et moins disponible. Diapo suivante.

Alors, quels sont les enjeux? Diapositive suivante, s'il vous plaît. Alors, premier risque, c'est l'instabilité de l'infrastructure. Il y a une composante d'innovation ici et il y a aussi l'autonomie numérique. Tout le monde peut utiliser le logiciel. Il n'y a pas de limite d'utilisation et si tout fonctionne bien, on peut poursuivre en écoutant un écosystème fort et pérenne. Aujourd'hui, nous ne parlons pas des risques liés à la sécurité.

Si cela vous intéresse, nous aurons un exposé plus long mardi, où nous nous plongerons plus dans les propriétés, donc des logiciels et à quel point c'est différent. Donc, nous pouvons avoir des avantages si nous faisons les choses bien. Diapositive suivante. C'est la dernière diapo. C'est un appel à l'action.

Nous avons élaboré des directives avec des mesures à prendre. Il y a des études de cas, d'endroits du monde où les choses ont été bien faites et nous expliquons pourquoi du point de vue technique, les choses ont été bien faites. Et, la question qui vous est posée, c'est comment pouvons-nous faire en sorte que les connaissances soient diffusées dans les endroits où les gens pourront élaborer des politiques pour sécuriser, donc tout ce qui a trait au numérique sans jeter le bébé avec l'eau du bain. Voilà, pour aujourd'hui. Je vous recommande la séance de mardi et je suis prêt à répondre à vos questions.

AFTAB SIDDIQUI Avez-vous envisagé de parler avec l'équipe Metrica pour leur demander s'ils souhaitent intégrer donc le FOSS dans leur travail pour les TLD? Est-ce que nous devons donc intégrer cela dans le Metrica?

MAARTEN AERTSEN Donc, ce qui a été difficile dans la recherche que nous avons menée, c'est que vous ne pouvez pas mesurer cela de loin.

Donc, la méthodologie de cette recherche s'appuie sur les sondages et les échanges avec les gens, donc moins que les mesures d'échelle sur Internet. Il y a des fonctionnalités techniques que vous pouvez utiliser, mais tous les opérateurs les désactivent, car il ne faut pas donner donc aux entités malveillantes les connaissances de ce que vous utilisez.

Donc, nous sommes contents d'avoir des informations de la communauté des opérateurs pour rédiger ce rapport, mais il est difficile d'ajouter des indices de mesure. Peut-être que cela sera fait à l'avenir, mais pas pour le moment.

AFTAB SIDDIQUI Merci. Donc, nous savons que ces informations ne sont que rarement disponibles. Donc, il faudrait savoir quelle version vous utilisez. Donc, si nous revenons vers la communauté pour lui dire que FOSS c'est important, ils vont vous demander alors mon

ccTLD, sur quoi s'appuie s'appuient ils? Et donc, qu'est ce qui est utilisé principalement et qu'est-ce qu'il faudrait leur répondre?

Donc, évidemment, il y a une valeur générique neuf sur dix. Nous ne savons pas ce que c'était pour les TLD, mais si les gens demandent que se passe-t-il dans mon pays, dans ma région? Donc que répondre?

MAARTEN AERTSEN

Oui, je crois que c'est une bonne réflexion. Donc, nous avons fait ce rapport sur les données disponibles. Nous n'avons pas pu parler à tous les opérateurs de ccTLD dans le monde. Donc, plus l'opérateur est petit, plus les chances d'utilisation de FOSS sont grandes. Donc, il faudrait avoir ces discussions lorsque le travail de réglementation a débuté dans votre pays.

Et, donc, c'est là que la question devrait être soulevée. Est-ce qu'il y aura des problèmes? Et là on commencera à analyser le fonctionnement. Donc, nous avons commencé cette conversation. Donc, en Europe, il y a des réglementations relatives aux logiciels. Et, tout cela m'a inspiré à faire ce travail et à le présenter au SSAC.

LUTZ DONNERHACKE

Je suis un intervenant de l'EURALO. Est-ce que vous avez des données sur la diversité dans les fonctions fondamentales des logiciels? Mon problème est que parfois, il y a des erreurs qui se produisent dans les logiciels, et il y a des exemples où beaucoup d'erreurs se produisent dans beaucoup de logiciels. Donc, il faut de

la diversité, mais pas de la diversité de noms, de la diversité de code.

Donc, si Les produits sont développés de façon indépendante. Où est-ce qu'ils partagent des codes? Est-ce qu'il y a une initiative pour faire en sorte que les projets FOSS qui arrivent à court de ressources, puissent résoudre le problème afin que nous n'ayons pas autant d'erreurs?

MAARTEN AERTSEN

Donc, cette thématique sera abordée mardi, car il y aura donc l'examen des risques spécifiques au DNS et nous explorerons donc le paysage actuel dans le DNS. Et, il y a quatre organisations qui se penchent sur le nommage des logiciels sur les résolveurs récurrents, et il y a souvent donc des fonctions en parallèle.

Donc, est-ce que c'est une diversité de noms uniquement ou est-ce que c'est une diversité de code? Donc, moi je vais déposer ma casquette SSAC. Et, moi je suis principalement donc dans une ONG et mes collègues développeurs ont un code d'honneur pratiquement qui fait qu'on ne regarde pas les autres mises en œuvre de code, car il ne souhaite pas copier le comportement des autres.

Est-ce que cela constitue des données réellement? Non, ce ne sont pas des données, mais la raison pour laquelle les opérateurs utilisent donc une mise en œuvre diversifiée, c'est parce qu'ils ont appris que par le passé pour faire donc des réparations d'erreurs, il

faut avoir une disponibilité plus diversifiée pour donc avoir la conscience tranquille. Mais, nous en parlerons davantage mardi.

JONATHAN ZUCK Merci. Essayons de maintenir la discussion sur l'impact sur les utilisateurs, car les questions qui ont été posées sont plutôt plus approfondies et donc il faudrait rester concentré.

SATISH BABU Merci beaucoup. Tout d'abord, je voudrais féliciter le SSAC pour ce rapport. Nous avons tous soupçonné que le FOSS est un aspect important, mais nous n'avons pas eu accès à des données. Donc, c'est très important. C'est un pas positif en avant pour reconnaître le rôle des FOSS.

À la dernière séance, nous avons parlé de BIND. BIND à 20 ans ou plus. Pardon, 40 ans. Ça a commencé donc à Berkeley dans les années 80. Donc, l'une des questions logiques qui est soulevée, si on a donc un logiciel de si longue durée, maintenant, c'est BIND 9. Donc, il y a beaucoup de coordination nécessaire dans le domaine des logiciels. 40 ans, c'est très long.

Qu'envisagez-vous pour l'avenir, pour l'évolution? Qu'est-ce qui garantit l'intégrité du logiciel? Ce n'est pas ma question. C'est une question qui a été soulevée. Moi, j'utilise les FOSS, donc je n'ai pas à être convaincu, mais c'est une question qui est soulevée.

MAARTEN AERTSEN

Merci pour cette question. Satish par rapport à votre question sur BIND. Bon, je ne veux pas m'exprimer au nom de mes collègues de l'ISC, mais je pense que c'est grâce à leur travail pendant 30 ans que BIND en est à ce qu'il est maintenant. Et, c'est un travail dur qui a été effectué par des personnes dévouées qui elles aussi, ont des prêts hypothécaires à rembourser. Donc, c'est certain, le financement, c'est un problème pour ces organisations.

C'est aussi un problème pour d'autres logiciels qui n'ont pas une organisation dévouée à leur maintenance, tel que l'ISC. Un exemple concernant le DNS que vous pouvez trouver dans le rapport, c'est Dnsmasq qui a été maintenu pendant des années par une seule personne en Angleterre.

Donc, il y a des risques uniques liés à cela, mais il y a aussi des forces uniques liées à cela. Et je pense qu'on peut trouver un juste équilibre. Et, pardonnez-moi Jonathan, je vous ai un peu ignoré par rapport à votre perspective communication aux utilisateurs finaux, mais je pensais que c'était une question intéressante quoiqu'il arrive.

JONATHAN ZUCK

Oui, effectivement, c'est très intéressant. Moi, j'essaie de lire un peu l'atmosphère dans la salle par rapport à notre coopération. Et j'imagine que ça en revient à ce que vous considérez comme un problème par rapport à la réglementation gouvernementale. Parce que, bon, on a dit des choses un peu abstraites par rapport au côté

approvisionnement et à la façon de réglementer la chaîne d'approvisionnement.

Que pensez-vous qu'on peut faire quand on communique sur ce sujet? Comment peut-on éduquer et former les personnes? Bon voilà, je ne veux pas non plus passer devant tous les autres qui voudraient poser une question. Pardonnez-moi, mais je voulais faire en sorte que cette conversation soit au bon niveau. Alors, Christopher Wilkinson est avec nous en ligne. Il voudrait poser une question. Christopher, Votre micro est éteint.

CHRISTOPHER WILKINSON Oui, c'est vrai. Pardonnez-moi. Donc, merci pour cette présentation. Je suis certain qu'on va nous dire à un moment où on pourra avoir accès à ce rapport complet. Pour revenir sur l'intérêt de Jonathan vis à vis des utilisateurs finaux. Moi, je me demande comment garantir l'interopérabilité de la chaîne toute entière d'acteurs du DNS, et ce jusqu'aux utilisateurs finaux, jusqu'aux ordinateurs, jusqu'aux applications. Lorsqu'on encourage les utilisateurs finaux, les opérateurs à s'améliorer et à contribuer au développement des FOSS. C'est peut-être un aspect…

Donc, j'en arrive maintenant à l'aspect technique de ma question. Jusqu'à quel degré les logiciels FOSS dont vous parlez… Jusqu'à… ici, je fais référence aux demandes de commentaires de l'IETF. Moi, je voudrais en fait savoir comment réconcilier la demande de RFC stable, qui représente un avantage en matière d'interopérabilité. Donc, comment concilier cela avec la dynamique des différentes

applications qui existent et de leurs effets. Et, notamment ceux qui ont des fonctionnalités privées. Comment modifier les logiciels qui sont dans les RFC de base? Voilà, je me demandais si vous pourriez nous en dire un peu plus par rapport à cela.

MAARTEN AERTSEN Et, bien, j'espère qu'on pourra répondre à vos questions mardi plus en détail, mais je vais vous donner un petit aperçu. Donc, l'interopérabilité dans l'espace du DNS, c'est important à la fois pour les logiciels à licences exclusives et à code source ouvert. Et, je pense que les développeurs de logiciels à la fois exclusifs et FOSS, travaillent main dans la main au sein, par exemple, de forums tels que l'IETF, donc le groupe de travail de génie Internet, pour savoir quelles sont les normes qui existent déjà en pratique, comment sont mis en œuvre ces normes et comment procéder lorsque de nouvelles normes sont introduites.

Donc, il y a une coopération entre les différentes organisations et tout utilisateur final peut modifier les logiciels FOSS, n'est-ce pas? C'est ça la beauté de ces logiciels. Et, ils peuvent aussi en détruire l'interopérabilité de ces logiciels en détruisant ce qui fonctionne. Donc, oui, bien sûr, vous avez toujours la liberté de vous de vous tirer une balle dans le pied, mais je pense que les personnes qui assurent la maintenance de ces logiciels s'inquiètent notamment de la question de l'interopérabilité, parce que c'est ça qui permet aux DNS de fonctionner et à l'Internet de fonctionner, après tout.

Donc, j'espère avoir bien répondu à votre question, mais si ce n'est pas le cas, j'y répondrai mardi plus en détail.

JONATHAN ZUCK: Oui. Personne suivante.

KATHLEEN SCOGGIN: J'ai deux questions, et la deuxième est de nature peut-être un peu plus technique. Ne me fusille pas, s'il vous plaît, Jonathan. Je me demandais, je me posais une question par rapport à la décision de catégoriser ces logiciels sous le nom de FOSS, du débat que ça a représenté.

Et, ma deuxième question porte sur la façon dont l'At-Large peut aider en général. Est-ce que l'objectif c'est de parler, de coopérer pour transmettre des messages par rapport, par exemple, à l'établissement de mesures de confiance entre les utilisateurs finaux et le DNS? Quel type de coopération entre nous pourrait être la plus utile pour vous?

MAARTEN AERTSEN: Merci. Je vais répondre d'abord à votre deuxième question. Selon moi, ce qui est très puissant du côté des utilisateurs finaux et surtout lorsque vous êtes ici, et bien c'est que vous avez une portée mondiale et au final, des documents tels que celui-ci, qui ont une composante très technique, ne sont utiles que s'ils peuvent atteindre les décideurs et les décideuses politiques et influencent

leur façon de réglementer la chose, de prendre des décisions, de façonner les lois.

Donc, ce n'est pas tant que ce rapport est pertinent pour les utilisateurs finaux parce qu'ils doivent le lire. Non. C'est pertinent pour les utilisateurs finaux parce qu'ils vivent quelque part et que peut-être à l'avenir, là où elles vivent, les pays où ils vivent vont commencer, les décideurs politiques vont commencer à réglementer cet espace en se servant d'un modèle ou de l'autre. Ensuite, votre question portait sur la terminologie open source vs logiciel libre.

Alors, on en parle un petit peu dans le rapport, et le terme logiciel libre et à code source ouvert, je pense, représentent les deux communautés en fait. C'est pourquoi on utilise ce terme. Mais, il y a aussi des livres qui expliquent les différences de chacune des perspectives. Je pense que c'est un sujet qui passionne, mais, nous, nous avons décidé de choisir le terme qui nous semble le moins controversé, mais je suis certain que certains auraient préféré qu'on utilise un autre terme. Merci.

JONATHAN ZUCK

Mathias Hudobnik, je vous en prie, prenez la parole et puis ensuite nous donnerons la parole à Alan. Et, puis ensuite nous arrêterons les questions.

MATTHIAS HUDOBNIK Merci beaucoup Jonathan. Alors, je voulais juste me faire l'écho de cette perspective utilisateur final. Comme on l'a dit ce matin, le plus évident, je pense, et bien, c'est qu'il s'agisse… il faut… il faille en parler et nous en faire le plaidoyer.

Si vous aimez ce sujet, je pense aussi que les RALO sont l'endroit parfait pour en parler dans vos régions. C'est le point de départ. Parce que c'est un sujet complexe. La plupart des gens ne savent même pas ce que c'est le DNS. Donc, c'est un point de départ. Cela peut vous aider à influencer, à en parler et à sensibiliser et sensibiliser les gens par rapport à ces FOSS. Merci.

JONATHAN ZUCK Alan. Je vous en prie, allez-y.

ALAN GREENBERG Je voudrais répondre à la question de Kathleen. Dans votre pays ou mon pays, peut-être avons-nous très peu d'occasions d'influencer les décideurs politiques, mais pour beaucoup de personnes ici, autour de la table et dans la communauté At-Large, la distance entre les décideurs politiques et nos membres et nos utilisateurs finaux la distance est très petite.

Donc, je ne sais pas si on cherche vraiment à avoir une perspective des utilisateurs finaux plutôt que L'influence, la possibilité d'influencer la direction que tout cela va prendre.

JONATHAN ZUCK

Oui, oui, je pense que si. Oui, si on pouvait s'attabler avec Donald Trump et parler des FOSS, ça se passerait très très bien. Oui. Bon, l'idée aussi, c'est qu'au sein de la communauté At-Large, on veut savoir ce qu'on doit communiquer aux décideurs politiques. Est-ce qu'on devrait leur faire savoir que peut-être les décisions qu'ils vont prendre vont avoir une influence, qu'elles sont en fait, les points d'attention qu'on devrait présenter à ces décideurs politiques?

RAM MOHAN

Est-ce que vous pourriez revenir deux slides en arrière? Maarten, je me demande si en fait, ce n'est pas là vraiment le message principal qu'on veut communiquer. Donc, lorsque les règles, lorsque les décideurs tentent de réglementer la question des logiciels, de se pencher sur la chaîne d'approvisionnement, peut-être que ce n'est pas très adapté quand on parle d'infrastructure critique.

MAARTEN AERTSEN

Ce serait peut-être une façon de faire, je ne sais pas. Où que vous viviez dans le monde, si vous entendez parler de ce rapport au sein de votre RALO, par exemple. Ce qu'il faut faire, et bien c'est qu'il faut vous en rappeler lorsque vous entendez parler de réglementation à venir sur les logiciels, à ce moment-là, ça peut être utile parce que dans ce rapport, on rapporte des informations sur des régions du monde où il y a eu ce genre d'exercice, où il y a eu ce genre de discussions et où ils en sont arrivés à des

réglementations qui ne nuisait pas, mais plutôt qui renforçait ce système, cet écosystème.

Donc, tout commence par le fait de reconnaître que l'espace des logiciels, et notamment pour l'Internet, diffère fortement de l'espace des objets physiques, par exemple. Il y a une grande différence entre acheter un logiciel et acheter un jouet dans un magasin par exemple. Parce que vu qu'on veut un jouet sûr pour nos enfants, il y a des réglementations qui vont porter sur la sûreté de ce jouet. Et, cette approche semble très bonne, mais elle ne peut pas fonctionner s'il n'y a pas de contrat, par exemple. Et donc, lorsqu'on réglemente les logiciels, cela fait sens de s'assurer que celles et ceux qui rédigent les réglementations sachent comment fonctionne un logiciel.

JONATHAN ZUCK Merci beaucoup. C'est un excellent rapport. Merci de nous en avoir parlé. Nous allons continuer à travailler de concert sur cette question afin de savoir là où on peut vous aider. Oui, vous avez levé la main, vous avez manqué le moment où j'ai dit qu'on arrêtait de prendre les questions. Est-ce que vous parlez anglais? Pendant 30 secondes? Oui, ok, ça suffit.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND Et, pardonnez-moi de continuer à parler, mais je pense que c'est important au vu de ce qui se passe aussi aujourd'hui où il y a des activités de lobbying très intense d'entreprises commerciales qui

tentent de vendre leurs logiciels à licence exclusive en disant que les logiciels libres et à code source ouvert ne sont pas suffisants, ne sont pas d'assez bonne qualité, alors qu'en fait si souvent ils sont même meilleurs, ils ont des meilleures performances que les logiciels à licence exclusive.

JONATHAN ZUCK Bien. Parfait. Et, bien, passons au point suivant à l'ordre du jour.

RAM MOHAN Oui. Merci. Alors, passons trois Diapositive s'il vous plaît. Parfait. Alors, l'idée ici maintenant est de vous donner des informations sur le travail des groupes de travail actuel, mais aussi des groupes de travail à venir. Un de nos groupes de travail au sein du SSAC a été créé il y a quelques temps et a commencé à travailler sur ce qu'on appelle le RIDE, l'intégration responsable dans l'écosystème du DNS. Il s'agit d'un groupe de travail qui se concentre sur les nouvelles technologies qui évoluent dans l'espace des identifiants, dans l'espace de la chaîne de blocs.

On parle même de nom de domaine de la chaîne de blocs, même si en fait, ce ne sont pas des noms de domaine, mais il y a des identifiants dans l'espace de la chaîne de blocs, et on se penche sur la rédaction de lignes directrices qui permettraient à des nouvelles technologies telles que celles-là, d'être intégrées de manière responsable dans l'écosystème du DNS dont nous dépendons, sur

lequel nous reposons et qui est associé à des caractéristiques, des fonctionnalités bien définies.

Donc, notre intention ici, c'est de nous assurer que la sécurité, la stabilité et surtout la confiance des utilisateurs finaux, dont les identifiants, mais aussi dans l'écosystème de ces identifiants, n'est pas érodée. Parce que de nouveaux identifiants émergent non seulement, mais ces nouveaux identifiants empruntent la nomenclature de l'écosystème DNS bien établi qu'on connaît.

On appelle tout cela des noms de domaine des résolveurs. Dans l'infrastructure Web3, on retrouve les mêmes termes, la même terminologie, mais en fait, ces éléments ne font pas la même chose et donc les utilisateurs finaux ne peuvent pas… On ne peut pas attendre d'eux qu'ils comprennent les différences entre ces différents éléments.

Donc ici, le point d'étude, c'est le cycle de vie, la confusion des utilisateurs finaux et la fraude possible lorsque des noms de domaine existent dans l'écosystème DNS. Et, les noms de domaine similaires existent dans ces nouveaux espaces de noms de domaine. Et de là, l'idée, c'est d'analyser certains des risques qui pourraient émerger des risques pour le DNS, mais aussi pour les utilisateurs finaux du DNS.

Alors, c'est important, de notre point de vue, en particulier pour l'utilisateur final, parce que nous souhaitons faire en sorte que le DNS demeure prévisible, fiables, dignes de confiance. Et tout cela en embrassant toutes les innovations technologiques dans

l'espace du nom de domaine du système des noms de domaine, tout en assurant la fiabilité et la confiance. Voilà, je vais faire une pause pour permettre des questions éventuelles.

JONATHAN ZUCK Alors, tout cela semble très pertinent.

RAM MOHAN OK. Très bien, alors passons à la diapo suivante. Ici, nous voyons donc la concentration sur les considérations opérationnelles relatives au DNSSEC. Il s'agit de cibler davantage les publics qui envisage déployer donc le DNSSEC. Il peut s'agir de petites entreprises d'organisation, d'association sans but lucratif, d'opérateurs techniques. Il s'agit ici de démystifier le DNSSEC.

Au cours des dernières années, il y a eu une accumulation de jargon technique, de documentation très technique, mais nous souhaitons démystifier les DNSSEC. Et, il faudrait donc un déploiement sur du DNSSEC. Et parfois, on pense que cela peut fragiliser. On pense que cela peut fragiliser les systèmes.

Donc, nous souhaitons une évaluation des outils utilisés, une évaluation des meilleures pratiques utilisées aujourd'hui et sur Internet. Il y a beaucoup de témoignages de défaillances liées à des problèmes de DNSSEC. Nous souhaitons analyser tout cela. Et, au bout du compte, il s'agit de créer un rapport. Peut-être en début d'année, l'année prochaine, nous aurons un rapport, nous le souhaitons ou il y aura une analyse claire des avantages du

déploiement du DNSSEC. Quels sont les avantages et les inconvénients, les compromis?

Nous souhaitons proposer des exemples de déploiement de DNSSEC et donc un plan de mise en œuvre. Si vous souhaitez déployer le DNSSEC, qu'est-ce que vous devez faire? Quels investissements doit être fait et comment faire en sorte qu'une fois qu'il est déployé, il n'y ait pas de regrets? Voilà, donc l'axe de concentration de ce travail. Alors, je réponds à vos questions si vous en avez.

JONATHAN ZUCK Est-ce que vous avez réfléchi à la création d'une page d'accueil pour les acteurs éventuels, qui pourraient donc être les consommateurs de ces informations? C'est ce que nous pourrions faire, peut-être par le biais des employeurs, et donc par le biais de nos liens avec les services informatiques des milieux universitaires. Par exemple, Nous pourrions leur demander. Est-ce que vous envisagez donc cela? Est-ce que c'est quelque chose qui vous intéresse? Et le cas échéant, voici ce que nous vous proposons.

RAM MOHAN Donc, nous avons mené une discussion hier. Il y a eu une réunion de travail hier pour savoir comment diffuser ces informations, des informations donc qui soient exactes du point de vue technique, sans être trop pointues du point de vue technique. Donc, nous avons pensé à une petite vidéo. Donc, ça fait partie du plan à l'issue

de ce rapport. C'est ce que nous prévoyons. Donc merci. Diapositive suivante. Encore une question?

AFTAB SIDDIQUI

Voici ma question. Donc, le travail dont vous avez parlé, est-ce que c'est une extension de l'OCTO 29? Et donc, il y avait les trois points précédemment mentionnés. Ça fait quatre ans que cela existe. Nous avons utilisé ce document dans la région Asie-Pacifique. Est-ce que c'est une prolongation de ce qui a été fait ou c'est complètement nouveau?

RAM MOHAN

Cela intègre du travail qui a déjà été fait, mais l'axe de concentration principal ici, c'est d'examiner les paramètres de conception pour le déploiement de DNSSEC. Quels sont les risques qu'il faut envisager? Quels sont les avantages que l'on peut retirer? Donc, nous abordons cela comme étant quelque chose qui complète ce document plutôt qu'une prolongation.

Bien. Dernière diapositive. Nous avons deux nouveaux groupes de travail qui. Sont sur le point d'être lancés. Premièrement, c'est d'examiner le rôle de l'IA. Quand on parle de l'IA, cela peut être l'IA ou ML. Il faut définir les choses plus clairement, mais le rôle de ces technologies. Ce sont donc des outils émergents pour contrer les attaques qui sont très complexes et sophistiquées. Et il s'agit aussi de développer des mécanismes de détection et d'atténuation. Cela a été abordé au cours de séances précédentes.

C'était donc une prolongation des conversations menées au sein du SSAC. Et, nous sommes en train de créer la charte de travail de ce groupe de travail.

Nous essayons de résister à une chose, à savoir la tentation de rendre l'IA omniprésente. Nous essayons de faire en sorte de garder les choses cadrées, de rester dans le mandat du SSAC et aussi de rester dans le domaine d'expertise du SSAC. Vous savez que vous pouvez utiliser l'IA générative.

JONATHAN ZUCK Vous savez…

RAM MOHAN Donc, nous ne mesurons pas le succès en fonction du nombre de clics, bien heureusement. Ensuite, nous avons donc la transparence du DNS. Mais, la thématique sous-jacente, c'est d'explorer les avantages des mises à jour de zone. C'est à dire donc avoir donc tous les noms de domaine nouvellement enregistrés qui soient donc en continu, qui soient renseignés en continu. Donc, il y a des menaces, ce sont des noms de domaine transitoires, ils sont enregistrés et ils sont utilisés à des fins malveillantes et ils sont éliminés dès que le fichier de zone est publié. Donc, si vous êtes un chercheur, vous pouvez ne pas le trouver, car il a causé ces dégâts et il a disparu. Donc, nous souhaitons mieux comprendre ce mécanisme. Est-ce qu'il y a des commentaires, des questions? Est-ce que c'est une nouvelle main qui se lève?

KATHLEEN SCOGGIN J'ai une question rapide. Je sais que vous et la GNSO êtes en train de cadrer de nombreuses choses concernant l'utilisation malveillante du DNS, et j'ai observé la GNSO, et je me demande comment ce nouveau groupe va différencier son travail par rapport à ce qui est déjà fait?

RAM MOHAN Donc, concernant la GNSO, nous n'avons pas de pouvoir. Nous émettons des avis et nous espérons que nous serons suffisamment convaincants dans nos avis pour qu'il soit adopté. Donc, voilà. D'une part, et d'autre part, nous ne souhaitons pas avoir un impact sur les changements de politique.

Ici, le travail porte surtout sur l'examen de toutes les technologies de pointe qui existent, et il s'agit d'informer et d'éduquer les personnes qui souhaitent élaborer des politiques ou prendre des décisions opérationnelles. J'espère que cela répond à votre question.

KATHLEEN SCOGGIN J'espère que cela a été analysé par CPH. Nous avons donc parlé des enregistrements groupés et c'est l'une des thématiques. Est-ce qu'il y a des sous-sujets qui seraient importants pour nous et que nous devrions communiquer aux utilisateurs finaux?

RAM MOHAN Merci. C'est tout à fait à propos. Nous avons hâte d'être invités à ce travail d'élaboration de politiques.

ALAN GREENBERG Oui, alors, la deuxième thématique m'intéresse, me fascine. Comment est-ce que les noms de domaine disparaissent? Est-ce que ce sont les mêmes mécanismes qui existaient?

RAM MOHAN Donc, quand je dis qu'ils disparaissent. Ce que je veux dire c'est qu'il faut savoir est-ce que vous pouvez les observer? Vous avez un fichier de zone mis à jour, il est accessible au public et il est mis à jour toutes les 3 h et a un nom de domaine est créé à la dernière minute, trois minutes après la dernière mise à jour et s'il est détruit. Donc, entre la mise à jour 0 et 130, et bien ce nom de domaine n'apparaîtra même pas.

ALAN GREENBERG Non, je comprends cela. Mais, comment est-ce qu'il est supprimé dans ce laps de temps?

RAM MOHAN C'est très simple. Vous pouvez aller à un bureau d'enregistrement, vous pouvez lui demander de créer un nom de domaine et lui demander de le supprimer.

ALAN GREENBERG

En fait, je n'avais pas compris que l'utilisateur peut causer cette suppression dans ce laps de temps.

Je pense que le bureau d'enregistrement peut le trouver suffisamment rapidement et le supprimer. Je sais que les opérateurs de registre ne peuvent pas le faire, donc je me demande est-ce qu'il y a cette conformité ou cette implication dans le processus? Alors, il faudrait créer des politiques à ce sujet.

RAM MOHAN

Donc, nous n'allons pas faire de spéculation à ce sujet. Mais, si vous regardez NetBeacon, par exemple, certains des rapports fournis. Il y a donc des rapports sur les surindexassions. Si vous avez des systèmes API, c'est très facile de faire cela sans que les parties intermédiaires au milieu en aient connaissance.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Donc, vous parlez de suppression. Est-ce que vous dites que le bureau d'enregistrement supprime tout le nom de domaine, ou est-ce qu'il est supprimé du DNS? Ce sont deux choses différentes.

RAM MOHAN

Nous parlons des fichiers de zone ici. Quand vous regardez les systèmes, vous analysez les fichiers de zone. Le fichier de zone, c'est ce que vous voyez plutôt que la base de données. Voilà. Exactement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND Oui. Donc, est-ce que cela peut être supprimé par l'utilisateur final en fait?

RAM MOHAN OK. Et, bien, cela nous amène à la fin de la présentation de nos travaux actuels et à venir. Diapo suivante. Alors, Jonathan, peut-être n'aurons-nous pas assez de temps pour couvrir ce point. Donc, peut-être qu'on pourrait le passer, et passer au point suivant. Et, je vais maintenant vous donner la parole. Avri.

AVRI DORIA Merci beaucoup. J'espérais en fait que vous alliez que vous alliez passer beaucoup de temps sur le point précédent. Alors, je voudrais vraiment lancer une discussion. Et ce que j'ai fait déjà deux fois au pauvre membre de l'ALAC, et bien c'est que j'ai passé le document en revue. Je vais demander qu'on le projette à l'écran pour qu'on parle des objectifs, du but, de la révision des révisions. Donc, s'il vous plaît, projetez-le à l'écran.

Donc, qu'est-ce que j'ai fait avec les membres de l'ALAC? Et, bien, on a passé les différents points en revue. Certaines personnes ont exprimé là où ils pensaient qu'il y avait des problèmes ou qu'il y avait des ajouts à faire. Avec les quinze minutes qu'il nous reste, je me disais, et en fait, j'espérais vraiment qu'on puisse en entendre davantage de la part de Jonathan, de Robert, s'il est avec nous en ligne et de Suzanne qui est avec nous dans la salle. Donc est ce qu'on pourrait projeter les objectifs à l'écran? Voilà. Merci. Comme ça tout le monde pourra les lire.

Alors, vous voyez donc les objectifs de la révision des révisions, c'est bien, on ne l'a que sur un écran. Alors, ces objectifs, je les ai passés déjà plusieurs fois revue, ça commence à m'ennuyer moi-même et j'ennuie probablement les membres de l'ALAC qui ont déjà entendu cela deux fois.

Donc, je suis certaine que vous avez déjà lu ce document. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez le faire rapidement en quinze secondes. Une question qu'on va poser à la séance de demain et nous en avons plusieurs. On va utiliser un Mentimeter. Mais, l'une des questions qu'on a posées lors de la séance, lors de la semaine, lors de la Prep Week, c'est est-ce qu'on va dans la bonne direction? Est-ce que les objectifs tels qu'ils sont décrits vont dans la bonne direction? Laissons de côté le fait que sur certains points, on doit faire preuve de plus d'inclusivité.

Qu'on doit approfondir un peu plus certaines questions pour parler des structures, des sous-structures, des composants, des interactions entre ces acteurs. On a eu des commentaires pour les points A, notamment quant au fait que l'ICANN doit prendre en compte les conseils politiques des gouvernements. Plutôt avec la SSAC, et cela concernait une question plus technique. On disait qu'on espérait que les gens allaient écouter nos avis. Et, j'ai entendu des choses similaires de la part des membres de l'ALAC. C'est à dire qu'on doit prendre aussi en compte notre avis.

Donc, voilà, est-ce que cette liste nous permet d'aller dans la bonne direction? Quand on se penche sur le programme d'amélioration

continue au point B et qu'on ne se penche plus trop sur les révisions organisationnelles. On ne mentionne même pas les révisions organisationnelles de l'ICANN, mais bon, ça c'est une autre histoire. Encore une fois, il faut se demander est-ce qu'on pose les bonnes questions? Est-ce qu'on se penche sur les bonnes révisions? En bref, est-ce qu'on fait ce qu'on est censé faire? Est-ce qu'on fait les bonnes choses?

Et, je voudrais vraiment me tourner vers Jonathan, Suzanne. Vous ici dans la salle, vous avez déjà entendu beaucoup parler de ça, donc peut-être que vous pourriez commencer lancer la discussion. Passez en revue si vous voulez que je passe chacun de ces points en revue et que je vous explique la signification des mots, n'hésitez pas.

MICHELLE DESMYTER Robert a levé la main.

ROBERT GUERRA Merci Avri. Et, bien, vous êtes entré directement dans le cœur du sujet. C'est très bien. Mais pour celles et ceux qui ne connaissent pas, cette révision des révisions est à sa phase de découverte des faits. Nous avons eu des discussions en interne avec les membres du groupe et nous avons, et c'est ce que Avri vous a dit, nous avons émis les hypothèses et nous voulons nous assurer qu'elles sont correctes avant de passer à l'étape suivante. Donc, on veut

vraiment avoir votre retour d'information à ce sujet, car le calendrier est serré.

Nous voulons nous assurer que ces points sont corrects, que les hypothèses à la base de ces points sont correctes avant qu'on se lance dans le travail. Donc passez-les en revue. Dites-nous si vous pensez qu'ils conviennent. Dites-nous si vous pensez qu'il faut ajouter quoi que ce soit, c'est le moment de le faire. Sinon, restez silencieux à jamais.

AVRI DORIA

Merci Robert, mais par contre non, ici on est à l'ICANN. Donc on ne restera jamais silencieux. Ou du moins, je n'y crois pas étant donné mon expérience de 20 ans à l'ICANN. Mais comme il l'a dit, c'est très important qu'il soit correct, car cela va définir le projet pour le reste de l'année. Donc nous devons avoir votre avis sur ces objectifs à la séance de demain ou au cours de la semaine qui va s'écouler. C'est vraiment très important parce que cela va vraiment déterminer la direction qu'on va prendre.

Et je voudrais remercier Robert d'avoir souligné ce point. C'est important que vous vous exprimiez sur ces points. Sinon, restez silencieux à jamais. Bon, si vous êtes capable de le faire, on verra bien. Suzanne.

SUZANNE WOOLF

Merci Avri. Moi, le genre de contribution que je recherche en tant que membre du SSAC – Robert et moi sont représentants du SSAC

au sein de ce groupe Révision de la révision, alors pourquoi est-ce que moi je me suis intéressée à ce processus? Eh bien c'est parce que nous avons toute une variété de groupes au sein de la communauté ICANN, qui ont des rôles et des responsabilités différents.

Et une chose qui m'a toujours frappé par rapport aux révisions, au processus de révision précédemment, c'est qu'on n'avait jamais l'impression qu'il y avait un équilibre entre une tentative générique d'évaluer quelque chose et les activités spécifiques de certains groupes. Il n'y avait jamais vraiment. On n'a jamais réussi à trouver un juste milieu. Et donc voilà moi ce que je voudrais savoir. Comment pensez-vous… Quelles sont les lignes directrices qu'on devrait avoir? Quels sont les objectifs qui s'appliquent ou qui doivent toujours s'appliquer aux révisions? Qu'est-ce qui a trait plutôt à des activités bien spécifiques?

Donc voilà, encore une fois, le calendrier est serré. On aura deux réunions publiques cette semaine, lundi après-midi et jeudi après-midi. On aura aussi d'autres discussions avec d'autres unités constitutives, car, bien sûr, on a besoin de tous vos conseils, de toutes vos contributions. Nous avons besoin d'être guidés dans ce travail.

AVRI DORIA Merci. Jonathan et, puis ensuite, je donnerai la parole à Ram. Je ne sais pas qui avait levé la main en premier, Jonathan. Jonathan, allez-y.

JONATHAN ZUCK Eh bien, je dirais que c'est l'œuf qui est arrivé avant la poule. Bon, ce n'est pas pertinent. Je ne sais pas.

RAM MOHAN Vous m'appelez, vous me surnommez le poulet?

JONATHAN ZUCK Bon, il faut bien qu'il y en ait un de nous qui le soit. Je voulais poser une question parce que quand on parle de tout cela, on a l'impression d'empiéter un peu sur le territoire des autres groupes. C'est un exercice qu'on doit faire, c'est maintenir la distinction. Alors, ce sera un défi étant donné que potentiellement, on va concevoir une révision du programme d'amélioration continue sans pour autant nécessairement créer des révisions organisationnelles qui étaient censées être remplacées par le CIP.

L'ATRT3 recommandait que le CIP remplace les révisions organisationnelles. Ça semble fonctionner, mais il y a aussi cette révision holistique pilote qui s'est effondrée, on va dire, et cela nous a mené à cet effort tout à fait honorable de mener une révision des révisions.

J'ai l'impression que le rôle que moi j'ai tenté de jouer ici est un peu répétitif. Je ne sais jamais vraiment si les gens se soucient de ce que je fais, mais j'ai l'impression que les différentes organisations au sein de l'ICANN ont peut-être des objectifs différents. Moi, je tente toujours de faire en sorte que le champ d'application de ce document soit le plus large possible et d'envisager ce qui peut-être n'est pas couvert.

Un point que j'ai soulevé, c'est que si nous voulons avoir une révision sur est-ce qu'on en fait suffisamment assez sur l'atténuation des utilisations malveillantes du DNS. Eh bien moi, je vais soulever cette idée. Mais alors, ce qu'on me dit, c'est que on va mélanger ce qui est fait par la CPH, ce qui est fait par l'équipe conformité du conseil. Mais moi au final, ce que je me dis, c'est qu'en fait c'est ce qui était couvert par la révision Sécurité stabilité.

Donc parfois, j'ai l'impression qu'on tourne un peu en rond. Mais pour moi, il était judicieux d'avoir cette révision Sécurité et stabilité, qui se penchait sur différents domaines, sur beaucoup de différents domaines. Donc dans ce document, on énumère beaucoup de points pour peut-être, je ne sais pas, éviter d'avoir justement une révision qui porte sur un peu tout.

AVRI DORIA Merci. Alors nous avons Ram, puis Sébastien et puis il nous reste quatre minutes.

RAM MOHAN

Bon, étant donné que vous m'avez surnommé de poule, maintenant, figurez-vous que je sais comment traverser la route. Ce que je voudrais dire, c'est que c'est une entreprise d'envergure et Avri et les autres coprésidents ont une tâche d'ampleur à abattre.

Vous avez un programme ambitieux, et je voudrais juste m'assurer que nous, au SSAC, que nous reconnaissions bien le fait que vous disposez d'un calendrier, que vous avez des objectifs, des livrables, que vous avez des mesures de responsabilité qui sont intégrées à ce qui est censé être ces grands efforts de responsabilité et de reddition des comptes. Donc, bravo à vous. Nous vous souhaitons tout le meilleur pour respecter ce calendrier que vous vous êtes fixé. Et même si les dates butoir ne sont pas forcément respectées, avoir ces objectifs va nous permettre de mesurer l'avancée des progrès.

AVRI DORIA

Merci. Oui bon, le calendrier, on nous l'a donné et on va tenter effectivement de le respecter. Donc merci pour ça. On verra comment on s'en sort. Sébastien, je vous en prie.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci beaucoup. Je voulais juste souligner ce que Jonathan disait. Effectivement, il y a le programme d'amélioration continue qui n'aurait pas dû être impliqué dans cette discussion ici. J'ai entendu certains dire qu'ils voudraient en revenir aux révisions

organisationnelles, et j'essaie de me rappeler et de vous rappeler que si vous vous penchez sur l'ATRT3, il est écrit que si un groupe considère qu'ils doivent mener le programme d'amélioration continue de la façon dont on menait les révisions organisationnelles, c'est encore possible.

On ne peut pas avoir un consultant externe qui fait le travail à votre place. C'est pourquoi je suis toujours un peu surpris quand j'entends les personnes qui veulent en revenir au système d'avant. Et pardonnez-moi de m'exprimer au nom de l'At-Large ici, mais au sein de cette réunion plus générale, mais peut-être qu'on pourrait avoir ce document sur Google Docs afin qu'on puisse commenter ce document tous ensemble. Ce serait peut-être une bonne façon de faciliter la communication entre nous et de travailler à la rédaction de ce document au cours des jours à venir, et peut-être par après. Merci.

AVRI DORIA

Merci. C'est une très bonne suggestion. Encore une question. Encore une minute. Encore une minute. Oui, je le savais. Alors je ne vois pas d'autre panonceau levé, pas d'autre demande de prise de parole. Merci pour tous ces commentaires. C'était sans doute bien mieux que moi qui allait lire ce document, et je rends la parole à notre président.

| | |
|---|---|
| JONATHAN ZUCK | Eh bien, je voudrais encore une fois vous remercier, remercier le SSAC de nous avoir rejoint dans le cadre de ces groupes de travail à venir. Je pense que je vois beaucoup de potentiel de synergie, beaucoup de questions liées aux utilisateurs finaux. Aussi, tentons d'éviter les problèmes que j'ai mentionnés et on va tenter de vous aider de notre mieux pour le faire. Merci. |
| RAM MOHAN | Merci de nous avoir accueillis et nous avons hâte de coopérer avec vous. Merci. |

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**